





DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE POUR L'EVOLUTION ET L'OPTIMISATION DES CONDITIONS D'EXPLOITATION

Pièce n°2 – Résumé non-technique

Pièce n°2 : Résumé non-technique



Septembre 2017 2/44



SOMMAIRE

1.		AVANT-PROPOS	8
2		PRESENTATION GENERALE DU DEMANDEUR ET DU PROJET	9
	2.1	Contexte	9
	2.2	LOCALISATION	10
	2.3	ACTIVITES EXISTANTES	12
	2.4	ACTIVITES PROJETEES	13
3		ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT	14
	3.1	CONTEXTE CLIMATIQUE	14
	3.2	OCCUPATION DES SOLS	14
	3.3	Sous-sol	14
	3.4	CONTEXTE HYDROLOGIQUE	15
	3.5	AIR	16
	3.6	PRODUCTION ET CONSOMMATION D'ENERGIE	16
	3.7	Environnement humain	17
	3.8	ACCESSIBILITE ET TRANSPORTS	19
	3.9	NIVEAUX SONORES	19
	3.10	GESTION DES DECHETS	19
	3.11	CONTEXTE PAYSAGER	20
	3.12	PATRIMOINE	22
	3.13	RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES	22
	3.14	MILIEUX NATURELS	23
	3.15	SYNTHESE DES ENJEUX	25
4		EFFETS POTENTIELS SUR L'ENVIRONNEMENT ET MESURES ASSOCIEES	26
	4.1	EFFETS POTENTIELS ET MESURES EN PHASE TRAVAUX	26
	4.2	EFFETS POTENTIELS ET MESURES EN PHASE EXPLOITATION	30
	4.3	SYNTHESE DES EFFETS ET MESURES	36
5		SYNTHESE DE L'ETUDE DE DANGERS	37
	5.1	Environnement et sensibilite	37
	5.2	DANGERS ET RISQUES PRESENTES PAR LA POURSUITE DES ACTIVITES DE L'ISDND	39
	5.3	ETUDE DETAILLEE DES RISQUES RETENUS	39
	5.4	REPRESENTATIONS GRAPHIQUES DES DIFFERENTES ZONES DE DANGERS	40
	5.5	MESURES DE PREVENTION, DE PROTECTION ET D'INTERVENTION	43
	5.6	CONCLUSIONS	44



LISTE DES FIGURES

IGURE 1 PLAN DE SITUATION DE L'ISDND DE CSDU04 (SOURCE : GEOPORTAIL)	10
IGURE 2 : PHOTOGRAPHIE AERIENNE (SOURCE : GEOPORTAIL)	10
IGURE 3 : PHOTOGRAPHIE AERIENNE (BALLON CAPTIF) DU SITE ET DES ALENTOURS (SOURCE : CSDU04)	11
IGURE 4 : CONTEXTE HYDROGRAPHIQUE DU SITE ET DE SON VOISINAGE (SOURCE : GEOPORTAIL)	15
IGURE 5: IMPLANTATION DES HABITATIONS RIVERAINES	18
IGURE 6 : PROJET PAYSAGER D'AMENAGEMENT DU SECOND CASIER ET DE COUVERTURE DU PREMIER CAS	
	33
IGURE 7: PROJET PAYSAGER DE REAMENAGEMENT FINAL	34
IGURE 8 : OCCUPATION DES SOLS AUTOUR DU SITE	38
IGURE 9 : CARTOGRAPHIE DES ZONES D'EFFETS D'UN INCENDIE SUR LA ZONE D'EXPLOITATION	41
IGURE 10 : CARTOGRAPHIE DES ZONES D'EFFETS D'UN INCENDIE SUR LA ZONE D'EXPLOITATION, VUE A GRAN	

Septembre 2017 4/44



GLOSSAIRE

Terme	Définition				
AOC	Appellation d'Origine Contrôlée				
AOP	Appellation d'Origine Protégée				
APR	Analyse Préliminaire des Risques				
ATEX	Atmosphère Explosible				
BASIAS	Inventaire historique des sites industriels et activités de service				
Biogaz	Mélange de méthane (CH4) et dioxyde de carbone (CO2) principalement, produit par décomposition biologique anaérobie (en absence d'oxygène) de la fraction organique des déchets (déchets verts, papiers, nourriture, etc.).				
Bioréacteur	Méthode d'exploitation basée sur la réinjection (également appelée recirculation) des lixiviats au sein des déchets afin d'accélérer la vitesse de dégradation de ces derniers et ainsi optimiser la production de biogaz et sa valorisation énergétique.				
Casier	Subdivision d'une Installation de Stockage de Déchets dédiée au stockage des déchets. Le casier est étanche et équipé de dispositifs de collecte des lixiviats et du biogaz.				
Concentrats	Sous-produits du traitement des lixiviats par osmose inverse et/ou évaporation, très chargés.				
DAE	Demande d'Autorisation Environnementale : Procédure réglementaire préalable permettant à un exploitant de demander aux services de l'état de poursuivre une activité soumise à autorisation au regard des installations classées pour la protection de l'environnement				
Distillats	Produits du traitement des lixiviats par évaporation, ils consistent en la fraction liquide des lixiviats évaporée et ensuite condensée. Ils sont peu chargés.				
Dôme	Partie sommitale d'un casier, constituée de faibles pentes				
Drainage des lixiviats	Ecoulement gravitaire des lixiviats vers le point bas de chaque casier dans une couche de matériaux granulaires et des drains.				
Effluents	Rejets liquides ou gazeux provenant d'une installation.				
Etanchéités (ou barrières) passives et actives	Couches de matériaux naturels (argiles ou équivalent) ou synthétiques (Géocomposite Bentonitique, géomembrane,), peu ou non perméables, utilisées sur le fond et les flancs des casiers, pour les rendre complètement étanches et protéger les milieux souterrains.				
Evaporation sous vide	Traitement physique qui permet d'évaporer un liquide, dans le cas présent les lixiviats, en le réchauffant (évaporation) sans aucune émission dans l'air (sous vide). Les lixiviats sont ainsi séparés en distillats (lixiviats traités) et concentrats.				
Géosynthétiques	Famille de produits utilisés pour la constitution des étanchéités passives et actives des ISDND ainsi qu'en couverture et pour le drainage des eaux.				
GNR	Gasoil Non Routier : Carburant utilisés par les engins de chantier et d'exploitation				

Septembre 2017 5/44



Terme	Définition
ICPE	Installation Classée pour la Protection de l'Environnement : Toute exploitation industrielle ou agricole susceptible de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains est une installation
IGP	Indication Géographique Protégée
ISDND	Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux, centre d'élimination de déchets non dangereux (type ordures ménagères résiduelles) qui ne peuvent pas être ultérieurement valorisés, par stockage dans des casiers étanches et surveillés.
Lixiviats	Eaux de pluie qui traversent les déchets et se chargent en composants chimiques (métaux, sels, composants organiques,). Ils sont collectés au fond des casiers et sont traités, pour en réduire le potentiel polluant.
Moteur de cogénération	Unité de valorisation permettant la récupération de la chaleur issue de la combustion du biogaz pour produire de l'électricité et de la chaleur réutilisable sur site.
NATURA 2000	Ensemble de sites naturels, terrestres et marins, dont l'objectif est de contribuer à préserver la diversité biologique sur le territoire de l'Union Européenne
NGF	Nivellement Général de la France, réseau de repères altimétriques disséminés sur le territoire français et permettant de définir des cotes altimétriques (en m NGF) pour des points définis.
Osmose inverse	Traitement physique des lixiviats basé sur l'inversion du principe de l'osmose. Dans ce cas, l'eau constituant les lixiviats traverse une membrane très fine, en allant d'un compartiment à moindre concentration vers un compartiment à plus forte concentration. Les lixiviats ainsi traités sont séparés en perméats (lixiviats traités) et concentrats.
Perméats	Produits du traitement des lixiviats par osmose inverse dont la composition avoisine l'eau pure.
Piézomètres	Sondages équipés en puits pour le suivi de la qualité et des niveaux d'eau souterraine.
Poudingues	Formation géologique constituée de galets plus ou moins arrondis réunis par un ciment
Risberme	Espace plat ou à faible pente aménagé dans un talus, soit pour en garantir la stabilité, soit pour permettre l'accès au fond (piste d'exploitation).
SDIS	Services Départemental d'Incendie et de Secours
Subdivision	Sous-ensemble d'un casier permettant de segmenter l'exploitation en plusieurs phases
Talweg	Ligne joignant les points les plus bas d'une vallée, constituant ainsi un fossé
Terrassement	Ensemble d'activités de fouille, excavation, déplacement de matériaux terreux visant à modifier le profil du terrain d'origine.
Topographie	Technique de représentation sur un plan des formes du terrain, avec les détails des éléments naturels ou artificiels que ce dernier porte.

Septembre 2017 6/44



Terme	Définition
Torchère	Equipement permettant la combustion du biogaz lors des périodes d'arrêt de l'unité de valorisation
Unité de valorisation	Equipement permettant de convertir le biogaz en un produit qui a une valeur et peut être réutilisé ultérieurement (chaleur, électricité, gaz naturel, hydrogène,).
Zone humide	Terrains habituellement inondés ou gorgés d'eau présentant un intérêt écologique
ZNIEFF	Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique : elles permettent d'identifier et de décrire des secteurs présentant de fortes capacités biologiques et un bon état de conservation

Septembre 2017 7/44



1. AVANT-PROPOS

Le présent document constitue la 2ème pièce de la Demande d'Autorisation Environnementale : le Résumé Non Technique.

Ce document :

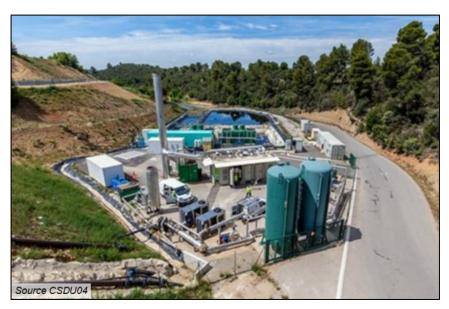
- présente les grandes lignes le projet technique, détaillé dans la 3ème pièce du dossier,
- synthétise l'état initial de l'environnement et les enjeux du projet, ses impacts potentiels et les mesures prévues durant les phases de travaux d'aménagement et les phases d'exploitation, présentés dans la 4^{ème} pièce du dossier,
- synthétise l'étude de dangers, présentée dans la 6ème pièce du dossier.

Septembre 2017 8/44



2. PRESENTATION GENERALE DU DEMANDEUR ET DU PROJET

2.1 CONTEXTE



CSDU04 est une entreprise privée et indépendante qui exploite depuis 2007 l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux située dans le Vallon des Serraires sur la commune de Valensole dans les Alpes de Haute Provence.

Par arrêté préfectoral du 18 avril 2006, l'exploitation est autorisée pour une durée de 17 ans, sur une surface de 9,65 ha et pour un volume de stockage de 1 135 000 m3

Cette installation réceptionne, traite et valorise la quasi-totalité des déchets ultimes, ménagers et assimilés produits dans le département.

Dans le cadre de la poursuite de son activité, CSDU04 dépose cette Demande d'Autorisation Environnementale afin de faire évoluer et d'optimiser les conditions d'exploitation de son installation sur les bases de son autorisation d'exploiter actuelle.

Ces évolutions conservent :

- la surface de stockage déjà autorisée de 9,65 ha,
- la cote sommitale du réaménagement déjà autorisé de 450 m NGF,
- les caractéristiques morphologiques du réaménagement final déjà autorisé.

Elles dégagent une augmentation de la capacité totale de stockage qui autorise une prolongation de la durée d'exploitation, une augmentation de la capacité annuelle de stockage et une extension de l'origine géographique des déchets.

Les évolutions ont pour objet de :

- > Optimiser l'exploitation par des modifications marginales de la géométrie du casier n°2,
- > Réagencer les bassins et réseaux de gestion des eaux pluviales en augmentant leurs capacités,
- Exploiter le casier en mode bioréacteur pour de meilleures performances environnementales de valorisation des biogaz,
- > A conséquence, augmenter les capacités et prolonger la durée d'exploitation de l'installation.

Septembre 2017



2.2 LOCALISATION



Route départementale 6
Vallon des Serraires
Valensole
Alpes-de-Haute-Provence



10 km à l'Ouest de Valensole
7 km à l'Est de Manosque
7 km au Sud de Volx
6 km au Nord de Gréoux-les-Bains

Le site se trouve sur la rive gauche de la Durance, en face de Manosque, dans les contreforts du plateau de Valensole, à proximité de l'échangeur autoroutier de Manosque (A51) et non loin du carrefour dit des « Quatre chemins » qui dessert les agglomérations voisines de Manosque (RD907), Oraison (RD4), Valensole (RD6), Gréoux-les-Bains (RD82) et Vinon-sur-Verdon sur Verdon (RD4).

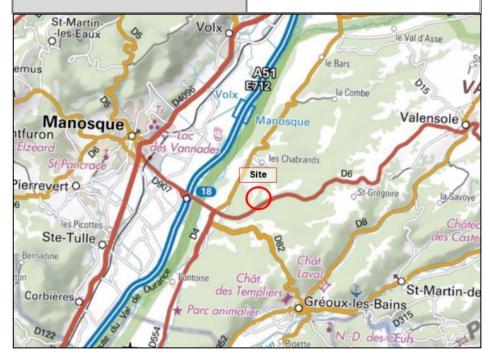






Figure 2 : Photographie aérienne (source : Géoportail)

Septembre 2017 10/44



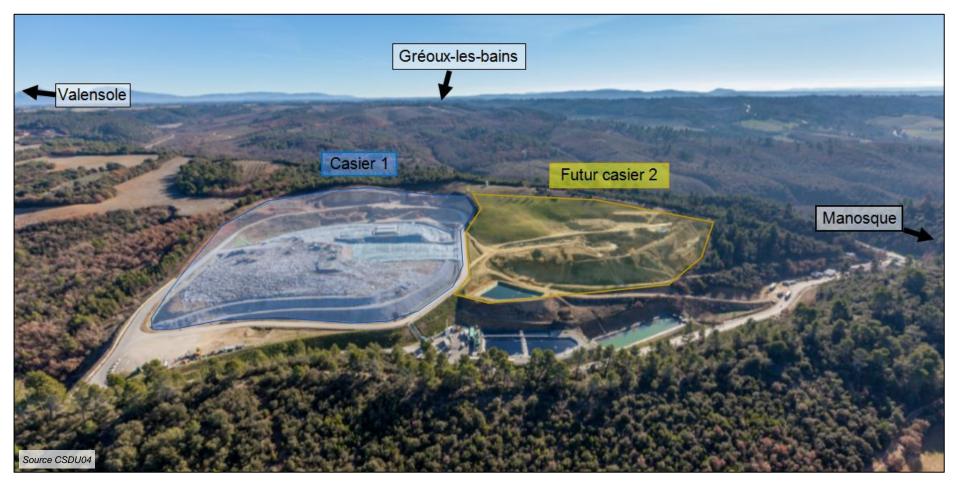


Figure 3 : Photographie aérienne (ballon captif) du site et des alentours (source : CSDU04)

Septembre 2017 11/44



2.3 ACTIVITES EXISTANTES

Le casier n°1 du site est actuellement en exploitation. Ce casier a été subdivisé en 4 alvéoles, dont la 4ème est en cours d'aménagement au jour de rédaction du présent document.

L'activité de CSDU04 sur l'installation :



L'accueil des déchets entrants, leur contrôle et leur pesée



Leur traitement, stockage et compactage



La valorisation par cogénération du biogaz issu de la décomposition des déchets, en énergie électrique et thermique



Le traitement de tous les effluents liquides (lixiviats), collectés dans les zones de stockage

Septembre 2017 12/44



2.4 ACTIVITES PROJETEES

Le projet technique consiste en une évolution et une optimisation des conditions d'exploitation.

Les optimisations apportées au projet concernent :							
L'optimisation de la géométrie du casier n°2	L'adaptation de la géométrie du dôme final	La modification des modalités d'exploitation de l'ISDND en bioréacteur	Le volume et la localisation des bassins de stockage des lixiviats et des eaux pluviales	La prolongation de la durée d'exploitation du site			
 Une forme plus « rectangulaire » du casier pour optimiser et faciliter son exploitation Des pentes optimisées sur la base d'une étude géotechnique Un fonds à la cote de 390 m NGF pour permettre un encaissement plus profond afin de limiter l'impact visuel tout en conservant un écoulement gravitaire des lixiviats 	Un dôme présentant un plateau sommital à 450 m NGF afin d'optimiser les conditions de stockage ; ce point haut de 450 m NGF reste inchangé par rapport à la cote maximale déjà autorisée	Avec une recirculation des lixiviats au sein des déchets et une étanchéité de surface, le mode bioréacteur permet d'accroitre les performances environnementales de l'installation par une augmentation des volumes biogaz valorisé et une réduction de la durée d'exploitation des subdivisions de casier	Le réagencement et l'augmentation des capacités des bassins et réseaux permet une meilleure gestion des eaux pluviales en période d'intempéries et des effluents (lixiviats)	Elle est la conséquence directe de l'optimisation de la géométrie de la zone de stockage et de l'exploitation actuelle qui a permis d'optimiser la volumétrie du casier n°1, afin tout d'abord de garantir sur le long terme la pérennité de la gestion des déchets ultimes du département dans une logique de proximité et d'apporter une contribution régionale			

Des informations supplémentaires concernant le projet sont fournies dans la pièce n°3 de la présente Demande d'Autorisation Environnementale, le « <u>Projet</u> <u>Technique</u> ».

Septembre 2017 13/44



3. ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

3.1 CONTEXTE CLIMATIQUE



Climat de la région du site de type méditerranéen à montagnard.



Hauteurs moyennes mensuelles de précipitations comprises entre 34,3 mm en juillet et 84,2 mm en octobre



Température mensuelle moyenne minimale de -0,4°C Température mensuelle moyenne maximale de 29,9°C



Vents dominants de secteurs Nord/Nord-Est et Sud-Ouest

3.2 OCCUPATION DES SOLS

Le secteur environnant du site est constitué principalement de zones boisées et de landes. Quelques parcelles voisines sont occupées par des activités agricoles. La première habitation est isolée et située à environ 1 km au nord-ouest du site.

3.3 SOUS-SOL



Géologie

Le site repose sur la formation des poudingues de Valensole, caractéristiques du plateau. Ces matériaux sont constitués de galets cimentés entre eux. Cette formation s'étend de la surface jusqu'à 500 m de profondeur. Ce sous-sol se caractérise par une **faible perméabilité d'ensemble** (inférieure à 10⁻⁶ m/s), contexte favorable à l'installation d'une ISDND.

<u>Hydrogéologie</u>

La première nappe rencontrée au niveau du site est située à **plus de 70 m de profondeur**, par rapport à la base des casiers (311 à 318 m NGF).

Septembre 2017 14/44



Qualité des eaux souterraines

Depuis le début de l'exploitation du site en 2007, la qualité de l'eau de cette nappe est suivie très régulièrement par des mesures réalisées dans un réseau de 9 points de surveillance sur et aux alentours du site. **Ces mesures ont confirmé l'absence d'anomalie ou de dérive de la qualité des eaux souterraines**. Les forages utilisés pour l'approvisionnement en eau potable, situés à proximité du site et faisant partie du réseau de surveillance, sont ne sont pas vulnérables à une éventuelle pollution en provenance de l'installation.

3.4 CONTEXTE HYDROLOGIQUE

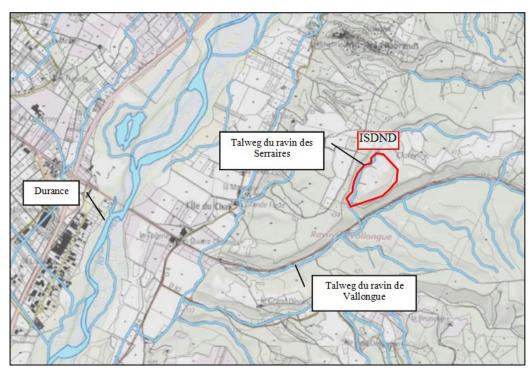


Figure 4 : Contexte hydrographique du site et de son voisinage (source : Géoportail)

La Durance s'écoule à environ 2,5 km du site. Son état écologique au niveau de Manosque (en amont hydrologique du site) est considéré comme moyen.

Le renfoncement du ravin des Serraires (talweg), a été entièrement aménagé en fossé de gestion des eaux dans l'emprise du site.

Les eaux pluviales recueillies sur site sont stockées dans des bassins et contrôlées avant leur rejet au milieu naturel.



Septembre 2017 15/44



3.5 AIR



Rejets atmosphériques

Le site génère des rejets gazeux liés à la combustion du biogaz au sein des micro turbines de l'unité de cogénération, ou de la torchère. Ces rejets font l'objet de contrôles réglementaires réguliers, et de contrôles inopinés mandatés par l'inspection des installations classées.

Lors de ces contrôles, les rejets des installations de CSDU04 se sont systématiquement révélés conformes aux seuils de règlementaires.

Odeurs

Pour cette Demande d'Autorisation Environnementale, une étude spécifique a été réalisée pour évaluer l'impact olfactif actuel et calculer l'impact olfactif potentiel des installations. Celle-ci a conclu que le seuil de nuisance ne sera pas dépassé au-delà des limites de propriété du site CSDU04

3.6 PRODUCTION ET CONSOMMATION D'ENERGIE

En 2016, la production d'énergie électrique a été de 3 106 MWh nets produits par l'installation de valorisation du biogaz, et 4 170 MWh thermiques ont été valorisés.

En 2016, la consommation totale d'électricité sur le site pour l'ensemble de ses besoins de fonctionnement, installations techniques et usages tertiaires, a été de 517 MWh.

En 2016 la consommation d'énergie primaire par les véhicules et engins utilisés pour l'exploitation du site (compacteurs, chargeurs, pelles mécaniques, etc...) a été de 124 m³.

Le site présente ainsi un bilan énergétique positif équivalent :

- à la production annuelle 534 MWh,
- à l'économie de 44 tonnes de CO₂,
- à la consommation domestique de 125 foyers.



Septembre 2017 16/44



3.7 ENVIRONNEMENT HUMAIN

3.7.1 CONTEXTE DEMOGRAPHIQUE ET ECONOMIQUE

Selon les données du recensement de la population française de 2013 (source INSEE), la population de la commune de Valensole s'élève à 3 254 habitants. Le site de CSDU04 emploie 9 collaborateurs à plein temps, Valensolais, Manosquins, Oraisonnais, Brillannais, Tullésain et Pierreverdant. Ancrée dans son territoire, l'entreprise est très attachée, autant que faire se peut, à la préférence locale pour ses achats de services, prestations et matériels.

3.7.2 CONTEXTE AGRICOLE ET AIRES DE PROTECTION

Parmi les utilisations des sols à proximité immédiate du site, on recense en particulier une production de colza et de céréales située au Nord-Ouest. Les autres utilisations voisines concernent le fourrage.

L'ISDND est située dans le périmètre de quelques appellations AOP-AOC et IGP.

3.7.3 TOURISME, SPORT ET RANDONNEE



Présence de gîtes, chambres d'hôtes et campings sur la commune L'établissement le plus proche du site est l'hôtel-restaurant « L'Hostellerie Les Lavandes De La Fuste », situé à **environ 1,5 km du site à l'Ouest.**



Plusieurs équipements sportifs sur la communes (piscine, terrain de football, tennis, etc), situé à l'Est du centre-ville, soit à 10 km à l'Est du site



8 itinéraires de randonnée recensés sur le site de la Mairie de Valensole

L'itinéraire non-balisé le plus proche passe à 800 m au nord-est du site

3.7.4 ETABLISSEMENTS SENSIBLES



Aucun établissement de soin situé à moins de 5 km du site

Le centre hospitalier de Manosque situé à 5 km au nord-ouest du site constitue l'établissement de soin le plus proche du site



Aucun établissement scolaire situé à moins de 5 km du site

Le Lycée international de Manosque, situé à 5 km au nord-ouest du site, constitue l'établissement scolaire le plus proche du site

Septembre 2017 17/44



3.7.5 HABITATIONS



L'ISDND de CSDU04 est située à :

- 5 km de la périphérie de Manosque
- 6 km de Gréoux-les-Bains
- 7,5 km de Volx
- 8 km de Pierrevert
- 10 km du centre-ville de Valensole



Aucune d'habitation à moins de 1 km du site.

- « La Tour », situé à 1 km
- « La Fuste » situé à 1,2 km
- « Les Chabrands » situés à 1,2 km



Figure 5: Implantation des habitations riveraines

Septembre 2017 18/44



3.8 ACCESSIBILITE ET TRANSPORTS



Site en dehors de l'emprise des servitudes aéronautiques des aéroports et aérodromes du secteur.

Le plus proche aérodrome, Vinon-sur-Verdon se situe à 10 km au sud-ouest du site



Aucune voie ferroviaire ne dessert la commune de Valensole.

La ligne la plus proche Marseille-Gap passe à 5 km



Aucun tronçon navigable à proximité



Accès au site par la RD6.

La part du trafic sur la RD6 engendré par l'installation est de 2%.

L'A51 passe à 3 km à l'ouest du site situé à 5 km de l'échangeur de Manosque

3.9 **NIVEAUX SONORES**

Une étude acoustique a été réalisée en 2016 par Bureau Véritas. Aucun dépassement des valeurs réglementaires n'a été observé.

3.10 GESTION DES DECHETS



Déchets solides produits en quantité réduite (déchets d'entretien des engins et installations, déchets administratifs)



Déchets liquides (lixiviats) traités sur site

Volume très réduit (effluents concentrés 21 fois) évacués hors site



Admission des déchets entrants soumis à une procédure de contrôle rigoureuse : contrôle administratif des déchets, contrôle de leur nature et vérification de l'absence de toute trace de radioactivité



Isolement et refus de tout déchet interdit

Septembre 2017 19/44



3.11 CONTEXTE PAYSAGER



Projet compris dans l'entité paysagère du Plateau de Valensole, à la limite avec la Moyenne Durance.



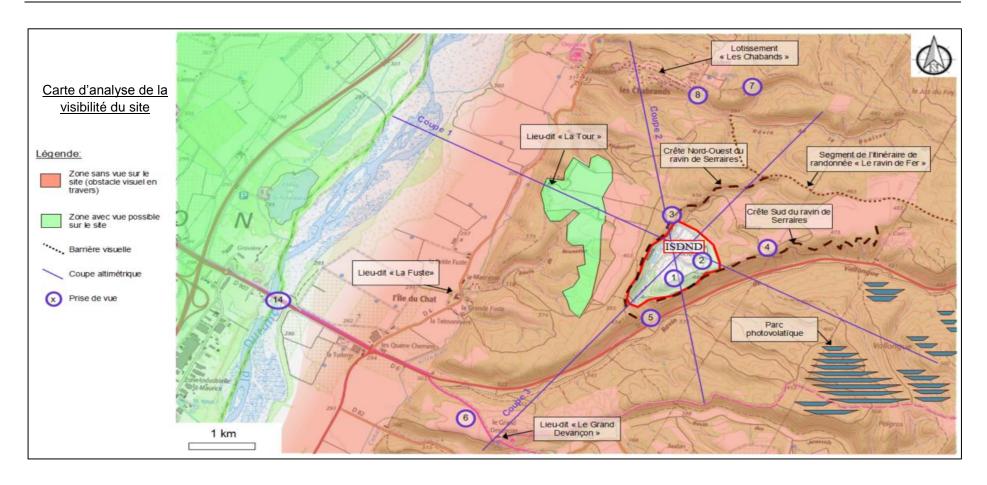
Relief contrasté en raison du ravin, altitude comprise entre 400 et 450 m NGF.



Visibilité proche quasi nulle Visibilité éloignée très faible

Septembre 2017 20/44





Septembre 2017 21/44



3.12 PATRIMOINE



4 monuments historiques recensés sur la commune de Valensole, tous situés à plus de 9 km du site

Projet en dehors des périmètres de protection des monuments



Site non concerné par une zone de présomption de prescription archéologique

3.13 RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



Zone de sismicité 4 (moyen)

Risque sismique pris en compte dans le projet par l'étude géotechnique



Pas de risque d'inondation au vu de la situation topographique du site



Commune concernée par le risque de retrait, gonflement des argiles. Site situé en zone d'aléa moyen



Absence de cavités souterraines au droit du site conformément aux études bibliographiques et aux investigations réalisées dans le cadre de l'étude géotechnique



Transport routier peu fréquent de matière dangereuse sur la RD6

Projet en dehors des servitudes d'utilité publique associées au passage d'un gazoduc à 1 km à l'ouest du site



Risque foudre existant, appréhendé par une étude spécifique et maîtrisé par des mesures adaptées



Site entouré de zones forestières

Secteur exposé au risque d'incendie de forêt



Présence de 2 sites ICPE sur la commune de Valensole
Présence de 8 sites BASIAS dans un rayon de 5 km autour du site.

Septembre 2017



3.14 MILIEUX NATURELS

3.14.1 ZONAGES REGLEMENTAIRES, HABITATS ET FLORE



Aucun impact sur une zone NATURA 2000

Zones NATURA 2000, directive Oiseaux et directive Habitats, à environ 2 km

Le site s'inscrit au sein d'une ZNIEFF de type II

A environ 2 km à l'ouest du site, se situe une ZNIEFF de type I.



Aucune zone humide

Site en limite de la continuité boisée longeant la RD6 depuis la vallée de la Durance Espace de ruptures entre les milieux naturels Bande boisée en limite nord constituant une

continuité écologique



Présence sur site de :

- Pelouse à Aphyllanthe de Montpellier
- Boisement mâtures de Chênaies pubescentes



Pelouse à Aphyllanthe de Montpellier (crédits : ECOTER)



Boisement mixte de Chêne vert et Chêne pubescent (crédits : ECOTER)

Septembre 2017 23/44



3.14.2 FAUNE



Présence d'un cortège diversifié de mammifères, utilisant les lisières de boisement pour se déplacer et venant se nourrir et s'abreuver sur le site

Présence potentielle de la Genette commune



Station de reproduction de la Proserpine, de la Zygène cendrée, et de l'Azuré du baguenaudier



Présence de l'Alyte accoucheur

Le site a favorisé son installation en raison des bassins d'eau de pluie qui lui fournisse un habitat et une zone de reproduction



Présence du Seps strié et de la Couleuvre de Montpellier



Présence de rapaces patrimoniaux Nidification de l'Alouette Iulu Présence de l'Engoulevent d'Europe



Présence du Murin de Capaccini et de l'Oreillard montagnard en transit

Présence d'un cortège diversifié d'espèces de chauve-souris. Le site a favorisé leur installation en raison des bassins d'eau de pluie qui lui fournisse une zone de nourrissage







Septembre 2017 24/44



3.15 SYNTHESE DES ENJEUX

La synthèse des enjeux identifiés pour chaque thématique, est présentée ci-dessous.

Enjeux environnementaux	Enjeu Fort	Enjeu moyen	Enjeu faible	Enjeu négligeable
		Milieu physique		
Contexte climatique				
Contexte géologique				
Contexte hydrogéologique				
Contexte hydrologique				
Rejets gazeux				
Odeurs				
Niveaux acoustiques				
		Milieu humain		
Occupation des sols				
Contexte économique				
Contexte agricole				
Tourisme et sport				
Population et riverains				
Etablissements sensibles				
		Milieux naturels		
Faune et flore				
	F	Paysage et patrimoine		
Paysage				
Patrimoine				
		Risques		
Risques naturels				
Risques industriels				
	Ac	ccessibilité et transport		
Transport routier				
Transports ferroviaire et aérien				
		Contexte énergétique		
Energie				
		Déchets		
Gestion des déchets				

Septembre 2017 25/44



4. EFFETS POTENTIELS SUR L'ENVIRONNEMENT ET MESURES ASSOCIEES

Les informations présentées ci-après synthétisent les éléments essentiels issus de la partie 5 « Effets et Mesures » de la 3ème pièce de la Demande d'Autorisation Environnementale : « Etude d'impact ».

4.1 EFFETS POTENTIELS ET MESURES EN PHASE TRAVAUX

Thématique	Climat	Géologie Hydro- géologie	Eau potable et de surface
Principaux effets potentiels	 Émissions de gaz à effet de serre issues de l'activité des engins 	 Déversement accidentel d'huile ou de fuel provenant des engins Accrochage par les engins d'une canalisation de lixiviats ou de membranes d'étanchéité Perforation accidentelle d'une couche imperméable du soussol 	 En cas de pidie, transport de polluants vers les eaux de surface Augmentation de la consommation d'eau potable pour les besoins du
Principales mesures associées	 ✓ Entretien régulier des engins de chantier pour assurer le respect des limites d'émission réglementaires 	 ✓ Entretien régulier des engins ✓ Ravitaillement en carburant des engins réalisés sur des aires dédiées ✓ Collecte et analyse des plans des réseaux ✓ Direction des engins par un opérateur à pied si besoin ✓ Analyse géologiques et hydrogéologiques préalable aux opérations de forages ✓ Procédures strictes de travaux : permis de travail, permis de feu et fiche de sensibilisation aux enjeux environnementaux 	pluviales ✓ Analyse des eaux avant rejet au milieu naturel ✓ Ravitaillement en carburant des engins de chantier réalisées sur

Septembre 2017 26/44



Thématique	S	Air		Energie		Milieu humain		Accessibilité et transports
Effets potentiels			Augmentation of de gasoil et d'é	de la consommation lectricité	des entrepr ou pour CS Effet positif :	pour les odeurs, et bruit our le personnel rises de travaux SDU04 activité pour les et les	le matériel	du trafic camions pour de chantier tion de la d'accident on éventuelle de la propreté
Mesures associées	en cas de vents ✓ Aspersion d'eau envois de po terrassement ✓ Optimisation du	ux de terrassement violents u afin de limiter les oussières lors du planning pour limiter es terrassements de	économes en é vie des travaille ✓ Mise en place d pour la ré	vre de systèmes nergie dans la base	travaux g stabilité d grâce géotechniq ✓ Suivi des	travaux par un teur sécurité et	à l'embrar RD6 ✓ Nettoyage autant que la voirie pu ✓ Constatati après trav des voirie	et entretien, ede besoin, sur

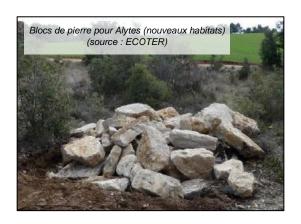
Septembre 2017 27/44

Thématique			Niveaux sonores		Déchets			Paysage et patrimoine		Risques naturels et technologiques
Effets potentiels	•	Émissions sono chantier et des	ores des engins de travaux	des déchets présence supplémentair	de déchets du res à huile, fûts,		Artificialisa l'emprise d		lors	ssements de terrain s des terrassements endies liés aux vaux
Mesures associées	✓	avec avertisse « cri de lynx » Limitation du ne	s engins de chantier eurs sonores type ombre d'opérations ore significative (tir	au niveau de recyclage et va ✓ Elimination en	arative, notamment la base vie, pour alorisation n filière agréée des ologies de déchets	✓	_	ement du casier n°1 de couleur	trav stal grâ géc ✓ Dél	nception du projet et vaux garantissant la bilité de l'installation ce à l'étude otechnique livrance de permis feu ur les travaux

Septembre 2017 28/44



Milieux naturels • Destruction, dégradation, déplacements d'habitats • Dérangement, destructions d'individus, • Obstacle, gène de la continuité écologique ✓ Adaptation du projet et du planning des travaux aux espèces et habitats identifiés ✓ Protection (mise en défens) des habitats et des espèces ✓ Création de nouveaux habitas, déplacement des populations







Septembre 2017 29/44



4.2 EFFETS POTENTIELS ET MESURES EN PHASE EXPLOITATION

Thématique	Climat	Géologie Hydro- géologie	Eau potable et de surface
Principaux effets potentiels	 Émissions de biogaz non capté Émissions des engins d'exploitation 	 Diffusion de polluants depuis les casiers ou bassins vers le sous-sol Fuite de lixiviats au niveau d'un tuyau Déversements accidentels d'huiles, fuel ou de produits chimiques 	 Pollution des eaux de ruissellement par lessivage des voiries ou de surfaces polluées accidentellement Déversement de lixiviats en cas de fuite de tuyau
Principales mesures associées	 Maximisation du captage de biogaz Couverture des déchets à l'avancement Réglage régulier du système de dégazage Entretien régulier des engins d'exploitation (pelles, compacteurs,) Renouvellement régulier du parc d'engin et de véhicules Réaménagement progressif des subdivisions de casier Limitation des surfaces ouvertes à l'exploitation 	 ✓ Barrières d'étanchéité par membranes et par matériaux argileux situées en fond de casier et de bassin lixiviats ✓ Contrôle de ces barrières par un organisme tiers ✓ Opérations de ravitaillement en carburant des engins de chantier réalisées sur des aires dédiées ✓ Stockage des fûts de produits dangereux dans des bacs de rétention ✓ Suivi régulier de la qualité des eaux souterraines 	 ✓ Entretien régulier des engins d'exploitation pour éviter les déversements accidentels d'huiles et de carburants ✓ Opérations de ravitaillement en carburant des engins de chantier réalisées sur des aires dédiées ✓ Stockage des eaux pluviales, et contrôles avant rejet ✓ Traitement des eaux pluviales à l'aide d'équipement en aval des bassins (déshuileurs) ✓ Entretien régulier des fossés et des bassins ✓ Suivi régulier de la qualité des eaux de surface et de consommation humaine

Septembre 2017 30/44



Thématique	35	Air		Energie	(Milieu humain	Accessibilité et transports
tentiels	l'atmosphère Rejets atmosph	biogaz non capté à ériques des installations du biogaz (torchère et	Conson carbura	nmation de nt et d'électricité	•	Nuisances pour les riverains (odeurs, bruits, impact sanitaire)	Augmentation du trafic routier au niveau des voies d'accès au site, dont 1% d'augmentation au
Effets potentiels	moteurs de valo Emissions de po Emission d'odeu Envols d'élémen	risation) pussières irs		if : orisation du biogaz electricité et chaleur	Imi •	pact positif : Emploi de neuf salariés Préférence locale pour les achats de services, prestations et matériels	niveau de la RD6 dû à l'augmentation de capacité de stockage • Accidents liés au trafic
Mesures associées	déchets à l'avan ✓ Optimisation du ✓ Contrôle régulie sur le réseau bic ✓ Contrôle et installations de t ✓ Entretien régulie d'exploitation ✓ Aspersion des temps sec ✓ Bâchage des c déchets depuis d ✓ Positionnement	captage du biogaz r des débits et pressions ogaz entretien régulier des raitement du biogaz gulier des engins pistes d'exploitation par amions transportant des	réduire de carb lsolation extérieu chauffa chaleur intérieu	ration, et tion à plat pour la consommation urant des engins thermique re des bâtiments, ge par pompe à éclairages	✓ ✓	Réalisation d'une étude de risque ayant conclu à la compatibilité sanitaire du projet Gestion des nuisibles (rats, insectes, oiseaux,): dératisation, utilisation d'insecticides, effarouchement d'oiseaux Mesures relatives aux milieux air et acoustiques appliquées	 ✓ Limitation de vitesse à 30 km/h sur site ✓ Largeur de voirie minimale de 6 m ✓ Signalisation adaptée afin de rappeler les règles de circulation ✓ Stop obligatoire à la jonction de la RD6.

Septembre 2017 31/44

Thématique	Niveaux sonores	Déchets	Paysage et patrimoine	Risques naturels et technologiques
Effets potentiels	 Trafic lié aux véhicules de transport des déchets Déchargement des déchets dans le casier Activité des engins d'exploitation Installations techniques nécessaires à la gestion des lixiviats et au traitement du biogaz : pompes, torchère, 	 Déchets produits par le personnel du site Déchets issus de l'activité (fûts de produits d'entretien,) Lixiviats produits Présence de déchets interdits 	Impact visuel lié à l'artificialisation de la zone	 Incendie Explosion de biogaz Accident de circulation Déversement de lixiviats ou de produit dangereux
Mesures associées	 ✓ Horaires d'ouverture du site correspondant à une activité de jour (pas d'activité nocturne) ✓ Pour les engins, réduction des effets sonores par l'utilisation d'avertisseurs type « cri du lynx » 	 ✓ Tri, recyclage et valorisation des déchets produits sur site ✓ Traitement des lixiviats sur site ✓ Contrôle administratif et visuel des déchets entrants ✓ Procédure de refus des déchets interdits ✓ Portique de détection des éventuels déchets radioactifs 	✓ Réaménagement du site selon le projet paysager présenté en Figure 7 et Figure 8	 ✓ Vérification à l'entrée et refus de tout chargement de déchets pouvant générer un incendie (cendres chaudes,) ✓ Maintien à disposition d'un stock de terres à proximité de la zone d'exploitation ✓ Maintien d'une réserve d'eau incendie dans les bassins d'eaux de ruissellement ✓ Etude spécifique au risque explosif des installations du site ✓ Signalisation et règles de circulation spécifique au site ✓ Entretien des bordures du site ✓ Recouvrements réguliers des déchets

Septembre 2017 32/44





Figure 6 : Projet paysager d'aménagement du second casier et de couverture du premier casier

Septembre 2017 33/44





Figure 7 : Projet paysager de réaménagement final

Septembre 2017 34/44



Thématique		Milieux naturels	
Effets potentiels		Impacts principalement en phase de travaux d'aménagement	
Mesures associées	d'évitement par ✓ Conservation de	Suivi des mesures de réduction et d'évitement par un écologue Conservation des nouveaux habitats créés à la faveur de l'installation	

Septembre 2017 35/44



4.3 SYNTHESE DES EFFETS ET MESURES

Phase	Thématique	Impact initial	Impact résiduel	
		Avant mesures	Après mesures	
	Milieu souterrain	Fort	Faible à négligeable	
	Eau de surface	Fort	Faible à négligeable	
	Air	Fort à moyen	Faible à négligeable	
	Energie	Faible	Négligeable	
Travaux	Milieu humain	Fort à moyen (positif pour l'emploi)	Faible	
Tra	Accessibilité et transport	Moyen	Faible	
	Niveaux sonores	Fort à faible	Faible	
	Déchets	Faible à négligeable	Négligeable	
	Patrimoine	Nul	Nul	
	Paysage	Nul	Nul	
	Risques	Moyen	Faible	
	Milieux naturels	Moyen à négligeable	Faible à négligeable	
	Milieu souterrain	Fort	Faible en cas de dysfonctionnement Nul en conditions normales	
	Eau de surface	Moyen en cas de dysfonctionnement Faible en conditions normales	Faible	
	Air	Moyen à faible	Faible à négligeable	
Exploitation	Energie	Négligeable en termes d'impact négatif, moyen en terme d'impact positif (production d'énergie)	Positif	
EX	Milieu humain	Négligeable	Négligeable	
	Accessibilité et transport	Faible à nul	Faible à nul	
	Niveaux sonores	Faible	Négligeable	
	Déchets	Fort à négligeable	Négligeable	
	Patrimoine	Nul	Nul	
	Paysage	Faible	Faible	
	Risques	Fort à faible Faible		
	Milieux naturels	Moyen à négligeable	Faible à négligeable	

Septembre 2017 36/44



5. SYNTHESE DE L'ETUDE DE DANGERS

L'étude de dangers permet de qualifier, lors d'éventuelles situations accidentelles, les risques spécifiques à la poursuite d'exploitation du site et présente les moyens de prévention et d'intervention permettant la réduction de ces risques et de leurs effets. Elle constitue la 6ème pièce du dossier de demande d'autorisation.

5.1 ENVIRONNEMENT ET SENSIBILITE

L'étude de dangers analyse le contexte général d'implantation du site dans une logique différente de celle de l'étude d'impact.

En effet, pour l'étude d'impact, les effets et interactions entre le site et son environnement sont étudiés dans le cadre d'un fonctionnement normal de l'installation classée.

Pour l'étude de dangers, ces effets et interactions avec l'environnement proche du site sont étudiés :

- dans le cas d'un dysfonctionnement des installations du site ;
- dans le cas d'évènements exceptionnels extérieurs au site mais pouvant avoir des effets sur le site même.

Le site est implanté à quelques dizaines de mètres de zones forestières soumises au risque de feu de forêt.

La commune de Valensole se situe dans une zone de sismicité moyenne. Le projet a donc été conçu afin de garantir la stabilité des casiers sous séisme.

Le site n'est pas localisé en zone inondable ni dans une zone dont la topographie favoriserait des phénomènes de ruissellement et d'érosion importants.

Ainsi, seul le risque de feu de forêt apparait significatif pour le site de CDSU04.

Si un feu de forêt se déclare à proximité du site, le personnel exploitant sera alerté par ses propres moyens de gardiennage et de vidéosurveillance ou par les services du SDIS. Selon l'importance du phénomène le SDIS indiquera à l'exploitant s'il est nécessaire de faire évacuer le site.

En cas d'évacuation, le personnel du site procédera, dans la mesure du possible, à une mise en sécurité des installations en réalisant les opérations suivantes :

- démarrer la torchère (éviter l'accumulation et la formation de poches de biogaz);
- couper l'électricité des installations sensibles (turbine, traitement de lixiviats, bureaux ...);
- éloigner au maximum les équipements mobiles (engins, ...) de tout potentiel de danger présentant un risque d'aggravation de l'incendie (zones d'exploitation, ...);
- évacuer toute personne présente sur site (consultation du registre des entrées / sorties);
- fermer le site.

De manière générale, le risque de propagation d'un feu de forêt sur l'ISDND peut être considéré comme peu probable en raison de l'éloignement des zones risques d'incendie (casier en exploitation) vis-à-vis des limites du site. De plus, la présence de merlons et de digues périphériques permettra de limiter fortement le risque de propagation.

Enfin, l'exploitant veillera à maîtriser le développement de la végétation en bordure des zones en exploitation.

Septembre 2017 37/44



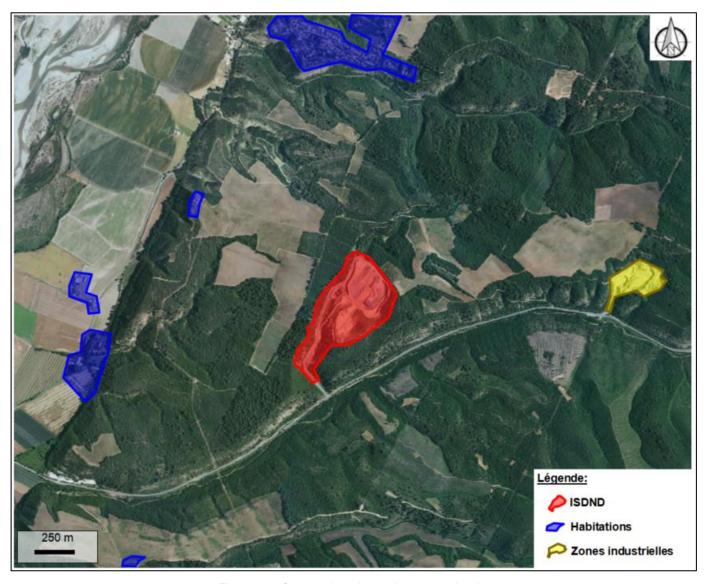


Figure 8 : Occupation des sols autour du site

Septembre 2017 38/44



5.2 DANGERS ET RISQUES PRESENTES PAR LA POURSUITE DES ACTIVITES DE L'ISDND

La méthodologie du Ministère de la Transition Ecologique Solidaire (MTES) pour la réalisation des études de dangers sur une ICPE demande d'identifier :

- les dangers : incendie, explosion, ...
- les risques, qualifiés sur la base des notions suivantes :
 - probabilité de survenance de l'évènement. Les bases de données nationales d'accidentologie et le retour d'expérience de CSDU04 permettent de connaître la probabilité de survenance d'un évènement : par exemple si les incendies sont occasionnels, fréquents, très fréquents, ...;
 - cinétique, c'est-à-dire la vitesse de déroulement de l'évènement. Pour l'explosion, la cinétique peut être considérée comme instantanée, pour un incendie, la cinétique peut être variable, de rapide à plus lente;
 - o gravité : c'est l'atteinte plus ou moins grave aux biens et aux personnes présentes dans l'environnement immédiat du site, induit par un incendie, une explosion, ...

Une analyse préliminaire des risques a permis d'identifier les situations de dangers potentielles ainsi que leurs causes et conséquences. Les moyens de prévention (permettant de limiter l'apparition des causes) et les moyens de protection (permettant de limiter les conséquences et donc la gravité de la situation dangereuse) ont également été analysés.

Le traitement de ces premières données des dangers et risques associés a été réalisé à l'aide de grilles multicritères permettant de ne retenir que les risques les plus probables et les plus graves, en vue d'une étude plus détaillée de ces derniers. Cette cotation en gravité et probabilité d'occurrence a permis de mettre en avant deux scénarios :

- l'incendie des matières combustibles / inflammables (casier) ;
- la libération de substances toxiques liquides.

Pour ces deux situations, une analyse plus détaillée a été menée. Les risques des autres situations de dangers sont dits « acceptables » et n'ont pas fait l'objet de cette démarche plus détaillée, car les mesures compensatoires et de protection associées mises en place sont suffisantes.

5.3 ETUDE DETAILLEE DES RISQUES RETENUS

Il s'agissait à ce stade de l'étude de dangers, de caractériser les effets des phénomènes dangereux retenus à l'issue de l'Analyse Préliminaire des Risques (APR), et notamment leur nature et les distances associées à ces effets, en fonction des seuils fixés réglementairement dans l'annexe 2 de l'arrêté du 29 septembre 2005.

La démarche adoptée dans la caractérisation de la cinétique et de l'intensité de ce phénomène est basée sur des scénarios d'accident se déroulant sans l'action de barrières techniques de sécurité dites passives (cuvettes de rétention, merlon de terre, ...).

Septembre 2017 39/44



5.3.2 SCENARIO 1 : INCENDIE DES DECHETS SUR LE CASIER EN EXPLOITATION NON RECOUVERT

Ce scénario a considéré la combustion spontanée, en feu ouvert, de 5 000 m² de déchets combustibles sur une profondeur de 1 m, ce qui constitue des hypothèses majorantes.

Le calcul des distances aux valeurs seuils des effets thermiques des déchets du casier, en fonction des paramètres considérés, donne les valeurs présentées dans le tableau suivant.

Phénomène dangereux	Hauteur de	Distance	Distance	Distance
(PhD)	flamme (m)	SELS (m)	SEL (m)	SEI (m)
Incendie du casier de stockage	4	< 5	6	10

SELS – Seuil des Effets Létaux Significatifs	8 kW/m²
SEL – Seuil des Effets Létaux	5 kW/m²
SEI – Seuil des Effets Irréversibles	3 kW/m²

Tableau 1 : Effets thermiques d'un incendie du casier

Dans l'environnement proche de la flamme, le transfert convectif de chaleur ne peut être négligé. Il est donc préconisé pour de faibles distances d'effets comprises entre 1 et 5 m de retenir une distance d'effets de 5 m, et pour celles comprises entre 6 m et 10 m, de retenir 10 m.

Les distances retenues sont donc les suivantes :

- SELS:5 m - SEL = SEI:10 m

Les rayons d'impact des effets thermiques – sans tenir compte de potentielles barrières techniques de sécurité passives – sont cartographiés sur la figure suivante.

Les cartographies ont été représentées au point sensible de l'installation, c'est-à-dire sur la zone d'exploitation (5 000 m²) la plus proche des limites du site.

5.3.3 SCENARIO 2: LIBERATION DE PRODUITS TOXIQUES LIQUIDES

Par produits toxiques liquides, on entend:

- les différents produits liquides dangereux (huile fuel ...) utilisés sur le site pour l'exploitation des engins et des installations de traitement du biogaz et lixiviats (soude, acide chlorhydrique) ;
- les eaux d'extinction suite à un incendie sur le site ;
- les déchets liquides produits par le lessivage des déchets par les eaux de pluies (lixiviats).

Ces produits liquides ont des compositions et des teneurs en éléments toxiques variables, et leur libération à l'extérieur du site est susceptible de porter atteinte à l'environnement et aux personnes. Ainsi il convient d'étudier plus spécifiquement les dispositifs permettant de réduire ce risque.

Suite à l'analyse préliminaire des risques, les scénarios envisagés pour les produits toxiques liquides ne conduiraient pas à des accidents majeurs.

5.4 REPRESENTATIONS GRAPHIQUES DES DIFFERENTES ZONES DE DANGERS

La figure page suivante permet de localiser les périmètres d'effets thermiques modélisés.

Septembre 2017 40/44

CSDU

CSDU04 Incendie sur une zone en exploitation Périmètre des effets thermiques

Seuil des effets irréversibles (3kW/m²) Seuil des effets létaux (5kW/m²) Seuil des effets létaux significatifs (8kW/m²)

Périmètre ICPE

Echelle 1/1000





Figure 9 : Cartographie des zones d'effets d'un incendie sur la zone d'exploitation

Septembre 2017 41/44



CSDU04 Incendie sur une zone en exploitation Périmètre des effets thermiques

Seuil des effets irréversibles (3kW/m²) Seuil des effets létaux (5kW/m²) Seuil des effets létaux significatifs (8kW/m²)

Echelle 1/3500





Figure 10 : Cartographie des zones d'effets d'un incendie sur la zone d'exploitation, vue à grande échelle

Septembre 2017 42/44



5.5 MESURES DE PREVENTION, DE PROTECTION ET D'INTERVENTION

A l'issue de l'analyse de risques, la liste des Mesures de Maîtrise des Risques d'accident majeur suivante a été retenue :

- Appliquer la procédure de contrôle et de refus à l'entrée du site des déchets interdits et des produits indésirables (chimiques, chauds, ...);
- Assurer la surveillance et la fermeture du site ainsi que le contrôle des accès (vidéosurveillance, clôtures, ...);
- Assurer la formation des employés vis-à-vis des mesures de sécurité à respecter, particulièrement concernant les zones à risque d'explosion (ATEX) et vérifier la conformité des équipements utilisés dans ces zones;
- Assurer la formation des employés vis-à-vis des mesures à prendre en cas d'accident majeur afin de limiter au maximum les conséquences de ceux-ci sur l'environnement (entrainement aux accidents, équipes d'interventions, formation du personnel et consignes en cas d'incident);
- Assurer le suivi et la maintenance régulière des installations de collecte et de traitement des effluents liquides émis sur site, ainsi que la disponibilité des équipements de confinement des flux liquides toxiques accidentels;
- Assurer la maintenance préventive de tous les équipements du site (engin de manutention, moteurs, installations électriques);
- Assurer l'amélioration environnementale continue entreprise à travers le Système de Management de l'Environnement (ISO 14 001) ;
- Vérifier la bonne gestion des déchets dans le casier afin d'assurer la stabilité et l'homogénéité du massif;
- Assurer l'exploitation sur une surface ouverte ne dépassant pas 5 000 m², pour la maîtrise du risque incendie :
- Assurer la disponibilité et le bon état des moyens de lutte incendie (réserve d'eau, extincteurs, réserve de matériaux inertes) ;
- Assurer la surveillance et la maintenance des installations de collecte et traitement du biogaz et des dispositifs de sécurité ;
- Assurer le traitement in-situ des lixiviats, limitant ainsi le risque de libération accidentelle d'effluents lors du transport.

Septembre 2017 43/44



5.6 CONCLUSIONS

La méthode d'analyse de risques utilisée est celle préconisée par l'Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques (INERIS) qui fait référence au plan national en matière de sécurité et de prévention des risques.

Les principaux potentiels de dangers du projet ne sont pas liés aux équipements mais aux déchets combustibles stockés, et aux sous-produits générés. L'étude s'est donc attachée à caractériser les conséquences d'un incendie dans le casier en exploitation, ce qui correspond aux évènements les plus probables.

Les résultats de l'étude ont montré que les distances d'effets des rayons thermiques importants restent confinées à l'intérieur de la limite ICPE du site. De façon générale, compte tenu des mesures mises en place, aucun des phénomènes dangereux identifiés ne génèrent d'effet domino sur les autres sources de phénomènes dangereux.

Un feu de forêt pourrait être soit un évènement initiateur d'un incendie sur site, soit un évènement secondaire faisant suite à un incendie sur site (envol de déchets incandescents). Pour ce dernier cas, CSDU04 dispose de dispositifs anti-envols installés en bordure d'exploitation.

Compte tenu de la typologie de la zone d'étude, la gravité des conséquences potentielles sur les personnes exposées au risque est jugée faible ; dans un même temps, la probabilité d'occurrence de ces phénomènes est qualifiée de probable à très improbable. Au regard des moyens de prévention et de protection mis en œuvre sur l'ISDND de CSDU04, le niveau de risque est jugé acceptable.

Septembre 2017 44/44